

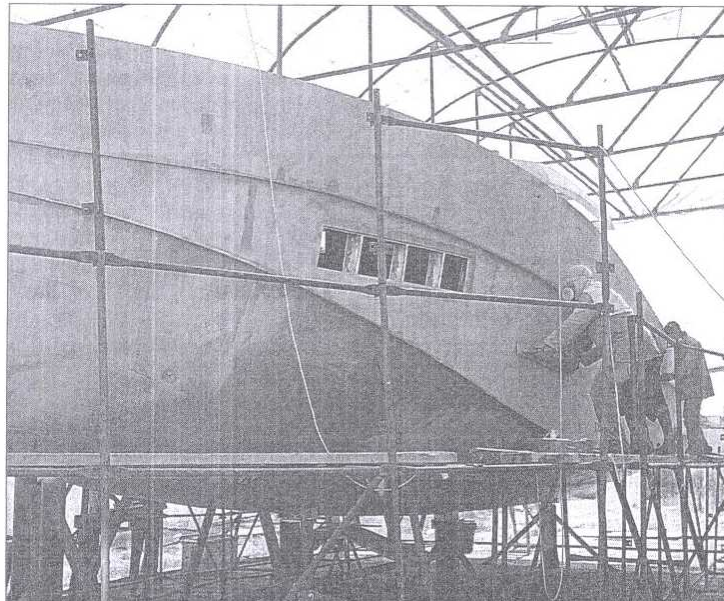
# Ports: Nouveau plan d'investissement

- Plus de 6 milliards de DH sur cinq années

- Hausse prévisible de 4,5% du trafic en 2014

- Assurée par les phosphates et charbon

**6,3** milliards de DH. C'est le montant des investissements à réaliser sur cinq ans par l'Agence nationale des ports (ANP). Le programme qui s'étale sur la période 2014-2018 vient en effet d'être validé par le tout récent conseil d'administration de l'Agence. Il concerne l'aménagement intérieur, l'extension et la protection de certains outils portuaires. Le tout s'inscrit dans les objectifs de la stratégie portuaire 2030. Celle-ci cible d'emblée, le développement de l'offre portuaire en adéquation avec l'évolution du trafic attendu des différents plans sectoriels. A titre d'exemple, rien que les stratégies de l'énergie et des phosphates devraient se solder à moyen terme par une hausse substantielle du trafic tant à l'import qu'à l'export. C'est le cas du charbon, du gaz naturel et des hydrocarbures dont les volumes passeront du simple au double. Pour les phosphates, outre l'augmentation des quantités à traiter, un changement dans la structure des sorties sera opérée. L'on s'attend ainsi à la hausse des produits dérivés et la baisse de la roche. «Ce qui impose



*La réparation navale, aujourd'hui positionnée dans les bassins historiques du port de Casablanca, face au centre-ville et à la médina, sera relocalisée sur un autre site. Le chantier une fois réalisé, sa gestion sera externalisée (Ph. Bziouat)*

dans le cadre de l'harmonisation de l'outil portuaire avec son environnement urbain.

Les chantiers projetés ne se limitent pas aux infrastructures portuaires. Car, exception faite de TangerMed et Jorf Lasfar, la plupart des ports se trouvent au cœur des cités urbaines. Le cas le plus flagrant est celui du port de Casablanca qui, avec 26 millions de tonnes, reste le premier port du pays, implanté en plein centre d'une agglomération de près de 4 millions d'habitants.

## Mutations

**D**E profondes mutations seront opérées dans le pôle de Kénitra-Mohammedia-Casablanca. Le port de la capitale économique se spécialisera dans le trafic à forte valeur ajoutée (conteneur et roulant) alors que ses zones de pêche et de réparation navale évolueront dans une optique d'ouverture sur la ville via le môle Tarik qui deviendra un terminal de croisière.

Les autres produits (vrac et conventionnel) seront transférés progressivement vers Mohammedia et vers un nouveau port qui sera construit dans la région de Kénitra. Ce nouvel outil desservira le pôle dans son ensemble pour les trafics non conteneurisés, notamment les flux issus ou à destination du Gharb, du Saiss et du Loukkos ainsi que certaines zones franches. □

la requalification du terminal phosphatier du port de Casablanca», anticipe l'ANP.

Pour le moment, les projets retenus portent sur la réalisation d'un nouveau chantier naval au port de Casablanca, la création d'une nouvelle zone de plaisance à Al Hoceima, et l'aménagement des quais des enceintes de Safi et Agadir. La réparation navale industrielle, aujourd'hui positionnée dans les bassins historiques du port de Casablanca, face au centre-ville et à la médina, sera relocalisée sur un autre site. Une fois réalisée, l'activité sera externalisée, assure-t-on auprès de l'Agence. Il s'agit également d'un projet qui s'inscrit

D'où des situations de nuisance et de circulation routière de camions ingérables pour les riverains et zones environnantes.

De plus, l'ANP poursuivra la réalisation des grands projets d'infrastructures déjà lancés. Se rangent dans ce cadre, la digue d'arrêt de sable au port de Sidi Ifni, l'extension de la desserte nord du port de Casablanca et du quai nord du port d'Agadir ainsi que le renforcement des ouvrages de protection dans divers ports. «Dans le domaine de la régulation des activités commerciales et des opérateurs portuaires, l'année 2014 sera marquée par la poursuite des chantiers prévus par la loi sur la réforme portuaire»,

promet l'ANP. Il s'agit en particulier de la mise en concession d'infrastructures et activités portuaires réalisées ou mises à niveau.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, l'année qui démarre devrait enregistrer une croissance du trafic portuaire en raison de la reprise attendue de l'économie mondiale. Le volume des ports gérés par l'Agence devrait s'établir à 73,7 millions de tonnes en hausse de 4,5% par rapport au bilan prévisionnel de 2013. Cette prévision est basée principalement sur le redressement attendu de 6,7% des exportations du phosphate brut et la hausse de 5,2% des importations du charbon et coke.

En attendant, les indicateurs financiers de l'ANP s'annoncent prometteurs. Le dernier exercice s'est soldé par un chiffre d'affaires en hausse de 4,3% à 1,3 milliard de DH. Et la valeur ajoutée s'est établie à plus de 737 millions de DH, également en progression de 5,1%. □

A. G.